



Monsieur le représentant du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire,
Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Mesdames les Administratrices, Messieurs les Administrateurs,
Mesdames, Messieurs,

Il s'agit ici d'une déclaration de l'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives du personnel MSA adressée à Monsieur le représentant du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire,

Incompréhension, Consternation et Colère !

Monsieur, entendez les raisons pour lesquelles aujourd'hui les 15 000 employés et cadres de la MSA **ne comprennent pas, sont consternés et en colère.**

Depuis de nombreuses années, nous alertons vos prédécesseurs de la situation salariale et des conditions de travail dramatiquement dégradées dans le réseau des caisses de MSA.

En effet, aux baisses successives des effectifs et des moyens durant les conventions d'objectifs et de gestion (COG) quinquennales précédentes, s'ajoutent sur la période 2021-2025 :

- la suppression insupportable de 750 ETP supplémentaires pour atteindre la réduction draconienne de 25% des effectifs MSA (soit 4152 ETP) en 15 ans!!
- la réduction impossible de 5% par an des budgets de fonctionnement des caisses du réseau MSA.

Dans un contexte de crises successives sociales, sanitaires et géopolitiques, nous faisons collectivement le constat amer de l'absence de volonté de l'Etat :

- ☞ de rémunérer de manière juste et décente le travail réalisé par l'ensemble des 15000 salariés de la MSA au bénéfice de la population agricole et du monde rural, et cela malgré l'inflation galopante qui atteint aujourd'hui plus de 5,2% avec une perte de pouvoir d'achat de plus de 10%.
2017 est l'année de la dernière augmentation de la valeur du point MSA à hauteur de 0,4% (soit 4€ bruts pour 1000€ et rien depuis 5 ans), quand dans le même temps les salariés du RG obtenaient 0.5% d'augmentation et la fonction publique 0,8% !

Les 15 000 salariés de la MSA ne comprennent pas ! Ils ne comprennent pas pourquoi les pouvoirs publics les précarisent chaque jour encore plus malgré leur implication sans faille et les économies réalisées à leur détriment depuis tant d'années.

A tel point que :

- plus de 60 % des employés et cadres de la MSA ont perçu en décembre 2021 l'indemnité inflation,
- près de 35% des salariés perçoivent un différentiel SMIC au 1er janvier 2022,
- et un nombre croissant de salariés MSA sont demandeurs de minimas sociaux.

Toujours dans ce même contexte de crises, nous déplorons l'accélération de la dégradation des conditions de travail des salariés MSA qui demandent simplement de pouvoir réaliser leurs missions et activités dans des conditions normales.

Monsieur, prenez conscience qu'en raison du respect de la logique de cadrage budgétaire annuel appliqué à la mise en œuvre d'une COG pluriannuelle, la MSA est contrainte :

- De reporter certaines charges de fonctionnement de l'Institution sur les salariés télétravailleurs sans compensation, ni indemnité.
- De sacrifier sa promesse faite à nos concitoyens, à nos élus et à vous-même, d'être la « *représentante de la protection sociale jusqu'au dernier kilomètre* », en ne remplissant plus les réservoirs des véhicules nécessaires à l'accomplissement de ses missions sur les territoires ruraux,
- De ne plus garantir l'accès à un espace de travail adapté (fraicheur en été ou chaleur en hiver), à un essuie-main, ... ou le renouvellement d'un stylo bille défaillant.

Les 15 000 salariés de la MSA, dont l'investissement total ne s'est jamais démenti, bien au contraire puisqu'ils ont dû toujours faire plus avec moins, **sont consternés**. Ils sont consternés face au mépris de l'Etat dont ils font l'objet.

Enfin, Monsieur, sachez que **les salariés de la MSA sont aujourd'hui en colère**. Ils attendent de vous, à minima, deux décisions fortes et urgentes :

- Tout d'abord, celle de donner les moyens de vivre de leur travail aux 15 000 femmes et hommes salariés de la MSA et à leurs familles, en augmentant immédiatement la valeur du point de la branche MSA,
- Puis celle de donner les moyens aux caisses de fonctionner et de garantir des conditions de travail décentes aux 15 000 salariés, en respectant votre engagement établi par votre signature de la COG MSA 2021-2025 en autorisant la MSA à utiliser les 20 millions d'euros prévus à cet effet.

Ainsi, au regard du non-respect des engagements de l'Etat que vous représentez, les salariés du réseau MSA sont aujourd'hui contraints de dénoncer la signature de la COG 2021-2025.

Nous vous demandons expressément Monsieur le Représentant du Ministre d'arrêter les discours sans lendemain et d'agir réellement sans attendre. L'urgence vous impose des décisions concrètes immédiates !